

## Sommaire:

Page 2 : le mot du maire

Page 3: la vie à Saint-Vérand

Page 4 : la sécurité

Page 5 : les besoins liés à l'enfance

Page 6 : les besoins liés aux adolescents

Page 7 : la convivialité

Page 8 : la solidarité

Page 9: la communica-

tion

Pages 10 et 11 : le budget

Page 12: conclusion.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Contact: Mairie de Saint-Vérand Tél. 04 76 38 11 05 mairie.st.verand@wanadoo.fr Solídaríté, enfance, famílle, personnes âgées, autonomíe, , solítude, enaíde, , rencontres íntergénérationnelles, adolescents, loísirs, dé

















#### Le mot du maire

Le 31 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget communal 2015 qui s'élève , fonctionnement et investissements, à près de 3,5 millions d'euros.

Ce vote du budget communal est un acte essentiel car il traduit en terme financier les orientations politiques des élus. C'est lui qui rend réalisable ou non les projets de la commune et qui permet de maintenir ou de promouvoir pour chaque habitant des services publics de qualité, adaptés aux besoins présents et à venir.

La démarche d'enquête de janvier 2015 établi par le CCAS et la commission enfance jeunesse nous a permis d'avoir une vision attentive des besoins exprimés. Elle a pu alimenter notre réflexion tout au long de la construction de ce budget, dans la limite, bien sûr, des possibilités financières de notre commune.

Car cette construction du budget reste plus que jamais un exercice complexe où se mêlent souhaits de mise en place d'actions et volonté de maîtriser la dépense. Elle est placée sous le signe de la vigilance, dans un contexte national tendu.

Toutefois, ne cédons pas à la sinistrose et continuons à avoir des projets. Même les plus modestes peuvent contribuer à améliorer notre quotidien.

Bernard EYSSARD

#### Lecture : mode d'emploi

Expression des élus.

Analyse par le les membres du CCAS de vos réponses.

Réponse des élus et prise en compte de vos besoins lors de l'élaboration du budget.

Vos paroles...toutes n'ont pu être inscrites faute de place mais nous les gardons en mémoire. Certaines relèvent d'initiatives des habitants. Un questionnaire a été distribué à tous les Saint Vérannais en Janvier 2015 et mis sur le site internet de la commune. 23% des habitants y ont répondu, toutes tranches d'âge Chacun a pu s'exprimer librement. Certains ont manifesté leurs souhaits de poursuivre la réflexion et de participer à l'élaboration de projets.





Traditionnellement Les CCAS des petites et moyennes communes organisent le repas des aînés. C'est pourquoi, on a souvent tendance à penser qu'un CCAS est dédié aux personnes âgées.

Pourtant l'une des missions principales d'un CCAS est « d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune », en lien avec les institutions publiques, privées et les associations.

Son champ d'intervention est donc très vaste et il s'adresse à tous.

Mais pour mener à bien une telle mission, cela suppose que des besoins partagés émergent, dont certains pourraient être pris en compte par la commune, le CCAS, d'autres institutions ou des associations.

Aussi, pour en avoir une vision plus globale, quoi de plus logique que de permettre à chaque habitant de s'exprimer autour des différents domaines qui le concernent.

Voilà la démarche qu'ont souhaitée les élus en cette première année de mandat et ce ,juste avant les grandes décisions d'orientations budgétaires, par le biais d'un questionnaire adressé à l'ensemble de la population.

Aux besoins individuels récoltés se sont dégagés des besoins partagés collectivement : 6 thématiques fortes en sont ressorties, que nous vous présentons aujourd'hui en lien avec les décisions budgétaires communales.

Le CCAS est sensible au fait que tous les besoins ne trouvent pas forcément de réponses financières mais qu'ils peuvent aussi relever d'autres registres, notamment celui de la solidarité.

Les élus du CCAS

#### Vivre à Saint-Vérand...

En grande majorité, les Saint-Vérannais sont bien intégrés et se plaisent sur la commune .lls disent « vouloir y construire leur vie, et y rester le plus longtemps possible ». Ils sont enthousiastes et attachés à Saint-Vérand. Leur forte participation aux activités et manifestations sur la commune démontre une bonne dynamique.

Pour les 21 % d'entre eux qui envisagent de quitter leurs logements , le choix se porte sur « un logement adapté », ou « un foyer logement » majoritairement implanté sur la commune de St-Marcellin, pour la proximité des services.



#### Vos quartiers...

Les habitants se sont beaucoup exprimés sur la vie de leurs quartiers, en développant des qualités et désagréments. 96% d'entre eux se disent satisfaits de vivre dans leur quartier.

Dans la majorité, il est question de voisinage agréable et de tranquillité. Les désagréments ont largement été développés en lien avec les spécificités de chaque quartier : problèmes d'éclairage, absence de trottoirs, nuisances, sécurité, vitesse, travaux, miroirs etc...Toutes les demandes/infos/ suggestions ont été répertoriées et transmises aux services concernés.



Problème de sécurité sur la route de Varacieux.

Les piétons sans arrêt en danger, même dans les zones protégées.

Manque espaces piétons suffisamment sécurisés pour les jeunes enfants.

Impossible d'aller à l'école avec une poussette, sans se mettre en danger.

Trop de circulation, impossible de faire du



#### Des routes trop dangereuses...

La question de la sécurité fait l'unanimité. Que ce soit à la Maladière, Daumont, au centre du village et le long de la D518, tous les habitants évoquent les mêmes problématiques.

Les routes sont trop dangereuses pour envisager l'accès à l'école en vélo ou à pied. Une absence de trottoirs met en insécurité les piétons sur les trajets de la D158, sur l'accès entre le village et Intermarché, et le village et la direction du collège, lycée.

#### 2015:

Création d'un chemin piéton continu du lotissement de la Cascade jusqu'à Bricomarché. Aménagement d'une passerelle piétonne pour traverser la rivière la Cumane. Matérialisation du chemin piéton par des quilles.

#### A moyen terme:

- Fin de l'aménagement espace Falque Vert (accès personnes à mobilité réduite par le parking de l'école).
- Lancement d'une phase d'étude pour la mise en sécurité de l'entrée de St Vérand coté Varacieux (Route Départementale).
- Lancement d'une phase d'étude pour un cheminement

#### Un manque d'éclairage public...

Un manque d'éclairage dans plusieurs quartiers avec des spécificités : besoin d'éclairage pour permettre aux enfants de prendre le car en toute sécurité, chaussée mal éclairée ,déplacements dangereux etc...

#### ⇒ 2015 :

- ⇒ Etude éclairage public avec le SEDI (Syndicat de l'Energie du Département de l'Isère)
- Travaux de réfection du réseau (éclairage, économie d'énergie prévus en 2015 et 2016).

#### La vitesse excessive...

Tous les quartiers sont touchés par le problème de la vitesse excessive des voitures, principalement la Maladière et les quartiers situés le long de la D518.

#### 2015:

- Achat d'un radar de mesure de la vitesse
- Matérialisation définitive du rétrécissement rue des peupliers
- ⇒ Fin de l'aménagement de la signalétique viaire sur la commune. Matérialisation des passages piétons et des espaces de croisement.

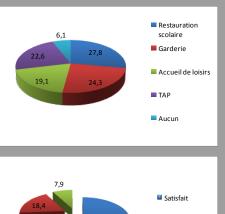
#### 2015:

- ⇒ Réfection de la voirie rue des cerisiers, des peupliers et des acacias suite aux travaux d'eau de St Sauveur.
- ⇒ Programme annuel d'emploi et gravillons pour l'entretien régulier des voiries.
- ⇒ Programme triennal de travaux de voirie (110 000 euros sur 3 ans, dont 40 000 budgété sur 2015). Secteur les amours, moisène notamment.

#### Des routes abîmées...



Vous êtes satisfaits des services municipaux que vous utilisez...



Vous êtes satisfaits ou très satisfaits des services municipaux à 94%.

#### Les sujets d'insatisfaction :

- Coût élevé de la restauration scolaire,
- Répartition insignifiante entre haut et bas quotients familiaux (QF) pour la garderie,
- Logiciel de réservation.

#### Ce que rous arez dit....

Moyennement

Insatisfait

Des agents scolaires pour faire traverser la route des enfants qui se rendent seuls à l'école.

Centre de loisirs mercredi après-midi.

camps

petits

Création d'un lieu type ludothèque pour les petits.

Plus d'accueil de loisirs l'été.

Gymnase

Un lieu pour faire jouer nos enfants.

Des salles pourraient apporter d'autres activités pour les enfants et adolescents.

Un jardin public avec des jeux pour enfants, portiques ou autres pour que les parents puissent se réunir autour de leurs enfants.

enfants

Des besoins d'équipe-

ment...

Les parents de jeunes enfants ont émis le souhait d'une aire de favorisant ainsi les rencontres des familles.

Les ados, quant à eux souhaiteraient 'un terrain multisports (stade, city byke, gymnase).

Le budget de l'accueil de loisirs s'élève à 125 000 euros : 42% de cette somme est affectée au fonctionnement de Zébulon (vacances scolaires), 58% aux activités périscolaires.

Les recettes proviennent des financements de :

- la Caisse d'Allocations Familiales (17%),  $\Rightarrow$
- $\Rightarrow$ l'Etat (8%)
- la Communauté de Communes du Pays de St-Marcellin (7%)
- La commune (32%)  $\Rightarrow$
- Des familles (36%)  $\Rightarrow$

2015:

Attribution d'une subvention aux écoles (fournitures scolaires, sorties, petits matériels, fonctionnement) de 15 500 euros.

#### A moyen terme:

En projet, achat et installation d'une aire de jeux multi activités (2016), lieu à préciser.



Jusqu'à ce jour, la commune a principa-

lement développé ses services dans le domaine de l'enfance, services qui se révèlent satisfaisants pour 74% des sondés.

Cependant, le village, comme l'ensemble du territoire du pays de Saint-Marcellin, offre peu d'activités plus spécifiquement destinées aux adolescents (abstraction faite des offres en matière de pratique sportive).

Quelques camps de vacances sont proposés mais leur coût représente généralement un obstacle non négligeable.

Il n'existe pas aujourd'hui sur la commune d'espace mis à disposition des 126 jeunes âgés de 12 à 18 ans (source CAF) et déjà les familles fréquentant assidûment Zébulon s'inquiètent du lendemain devant l'inexistence d'accueil, d'actions en direction des collégiens ou lycéens.

92% des familles déplorent ce manque et souhaiteraient des activités ponctuelles, pendant les vacances (30%), des chantiers jeunes (26%), voire même un lieu de rencontre pour leurs ados (25%).



Mise en place d'actions à destination des ados (2015-2016).

#### Ce que rous arez dit....

Pour les 16/18, les impliquer dans le comité des fêtes lors de la vogue.

Création d'un conseil municipal jeunes.

Navette transports

Sorties Parents-Enfants

Des séjours dans le Ver-

cors ,comme à Zébulon.

ados à St-Marcellin.

Camps sportifs.

Jne salle destinée aux ados dans la-

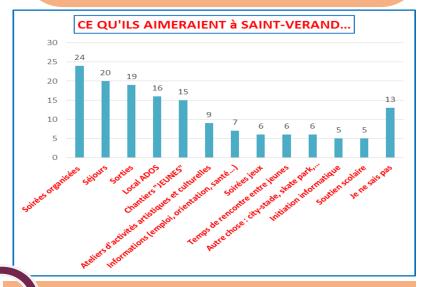
#### Enquêtes ado : Un grand merci aux 54 jeunes qui ont répondu!

Les 14/16 ans sont apparus les plus motivés, les garçons se sont dévoilés plus bavards que les filles mais tous nous auront fait part de leurs attentes et de leurs aspirations!

Très nombreux à pratiquer une activité sportive, de préférence à Saint-Marcellin (74%), ils sont beaucoup moins présents quand il s'agit d'activités artistiques ou culturelles (20%), la musique arrivant en tête dans leurs choix.

Ils passent leurs vacances essentiellement en famille (74%) et rencontrent leurs amis au collège, chez eux ou dans leur club de sport.

Quand bien même certains auraient des envies très précises en termes de loisirs, beaucoup sont satisfaits de leur sort et manifestent peu d'enthousiasme à l'idée de s'engager dans des projets collectifs.



La Municipalité souhaiterait avant tout soutenir et accompagner des projets élaborés par les Ados euxmêmes, ceci afin de favoriser leur autonomie et leur prise de responsabilités.

De plus, chaque année, la Caf de l'Isère reconduit son appel à projets « adolescents » et peut se révéler être un partenaire financier non négligeable.

La Commission Education propose un premier échange le vendredi 22 mai à 20H (mairie - salle Paul Berret) entre tous les partenaires concernés... Ados, parents, venez nombreux!

> Besoin d'un service ado plus présent, l'accueil durant les vacances est pratiquement inexistant, en dehors des vacances d'été.

#### **Chantiers jeunes:**

Nettoyer la Cumane ou participer à l'élaboration d'un cheminement piétons.

Participer à l'animation du village.



#### Un lieu intergénérationnel

Il n'existe plus sur la commune de lieu de rassemblement, depuis la fermeture du café du village. 63% des questionnés estiment qu'il manque «un lieu, une action, une activité» qui favoriserait les liens entre les habitants. En majorité, il est question d'un lieu type maison des habitants, mêlant à la fois la possibilité de boire un café, de rencontrer d'autres habitants, de favoriser des renintergénérationnelles, contres avec la possibilité d'y trouver des livres, des journaux, des jeux et de l'animation.



#### Un café/commerces

28 habitants pensent qu'un bar/café serait nécessaire sur la commune . Ce souhait est souvent cité comme un lieu de convivialité et d'animations qui rejoint la demande d'un lieu pour tous : « Un bar pour se retrouver ». 31 personnes trouvent qu'il manque en priorité des commerces, principalement une boulangerie. Mais l'idée d'un commerce multiservice est avancée Bar/ souvent Boulangerie/Commerces de 1ere nécessité.



⇒ Des associations déjà nombreuses, (une douzaine), actives et diverses qui favorisent les liens entre habitants.

- Plus de 12 500 euros alloués tous les ans par la commune aux associations. Des salles disponibles (salle des fêtes, mairie). Un soutien ponctuel des services techniques à diverses manifestations (vogue, kermesse ..)

Après l'aménagement du local commercial fin 2014 avec l'installation de Fabienne Coiffure et l'installation d'une esthéticienne dans l'ancienne cure courant mai, la mairie souhaite acheter la maison paroissiale. La mairie réfléchit à la réhabilitation complète de ces bâtiments pour un usage commercial, social ou de logements.

#### Ce que rous arez dit....

Une salle habitants, genre maison pour tous.

un café citoyen, lieu de rencontres et d'échanges, ne serait-ce qu'un un abri après une cérémonie.

Club de rencontres pour jeunes retraités, nouveaux arrivants dans la commune, club culturel.

Lieu avec des jeux, des livres, des animations.

Ludothèque

Un lieu d'animation : café, belote, café expo, café concert, café littéraire selon les talents du tenancier.

Séances de théâtre ou musique. Toute activité qui rassemble.

Un lieu de rencontres parents/enfants, pour des échanges avec d'autres .

Un lieu qui rassemble les habitants, qu'on puisse s'arrêter, discuter...

Faire revivre le cœur du village.

Echange de services, garde d'enfants, bricolage.

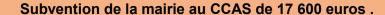
Pour des loisirs créatifs ( couture, tricot, peinture, cuisine) un lieu où se retrouver, échanger.

Un endroit pour se retrouver, rencontrer d'autres mamans. Favoriser les liens avec les associations. Pas facile de s'intégrer surtout si on ne fréquente pas l'école.

Lieu intergénérationnel et échange de service, savoirs, entraides.

Lieu pour se rencontrer entre parents avec des enfants en bas-âge.

Un cybercafé où les jeunes pourraient se rencontrer et où les moins jeunes pourraient se détendre.





Transport

CCAS enquête

Si la majorité des questionnés ne rencontre pas de problème de déplacements, pourtant près de 26 % disent rencontrer des difficultés importantes à se déplacer dans la commune et en dehors( pas de véhicule, cout financier, problème de santé).

Ces difficultés empêchent principalement les courses et les démarches de santé. Elles concernent en priorité la tranche d'âge la plus âgée de la population. Ce phénomène risque de progresser compte tenu de l'âge de la population. Certains utilisent les services de taxi, et évoquent leurs coûts importants.

Associée aux problèmes de déplacements, la question des ordures ménagères, du tri ,de l'évacuation des déchets verts et des encombrants est également abordée.

Le CCAS souhaite mettre en place une aide aux déplacements en faveur des personnes âgées ou personnes atteintes d'un handicap qui ne peuvent plus se déplacer pour leurs courses, ou leurs rendezvous médicaux. Actuellement le projet est à l'étude, mais nous invitons toutes les personnes concernées par ces difficultés à prendre contact avec nous par l'intermédiaire de la Mairie.

La collectivité ne pourra pas pallier à tous les besoins. Les actions d'entraide et de solidarités entre habitants restent essentielles pour répondre aux besoins de petits services.

#### Restauration scolaire

CCAS enquête

Les questionnés (26%) font état de leurs difficultés financières, et du coût de la restauration scolaire qui pèse lourd sur leur budget.

Le 10 avril 2015, le conseil d'administration du CCAS a voté une aide à la restauration scolaire. Une participation de 1,5 euro par repas sera accordée pour les familles dont le QF CAF est inférieur à 300 euros et 1€ pour celles dont le QF CAF compris entre 301 et 600€. Pour bénéficier de cette participation à la restaura tion .il faut:

- Etre domicilié sur la commune
- Avoir des enfants scolarisés à l'école de St-Vérand
- Fournir une notification CAF de moins de 3 mois
- Joindre la facture acquittée de restauration avec un Relevé d'identité bancaire.

Isolement

CCAS enquête

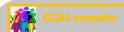
Le questionnaire a fait apparaitre une situation de grand isolement de certains habitants qui disent souffrir de solitude et d'absences de liens sociaux.

Le CCAS est sensibilisé par cette problématique qui suppose une vigilance à la fois de tous les citoyens, des professionnels et des associations qui interviennent sur la commune. L'isolement est souvent lié à des problèmes de mobilité, de santé et de précarité. Renforcer les solidarités au niveau local pour créer des liens de proximité pourrait passer par le développement d'actions intergénérationnelles. C'est pourquoi, le CCAS souhaite réfléchir à la mise en place d'actions, gravitant autour d'un lieu « habitants ». Pour se faire toutes les idées, suggestions, participations des habitants sont les bienvenues.



Parmi les sondés faisant part de leurs difficultés quotidiennes, on note une méconnaissance des services existants et un certain isolement des questionnés face aux difficultés qu'ils rencontrent : 44% disent ne pas savoir à qui s'adresser pour obtenir de l'aide ou ne sollicitent personne.





Les habitants se sont également beaucoup exprimés sur leurs interrogations vis-à-vis de la réglementation dans divers domaines : législatif, réglementaire, écologique : en matière d'habitat, d'accès aux droits, d'entretiens, de travaux.

Ils ont formulé des suggestions, au niveau des informations transmises dans le bulletin municipal et sur le site web communal.

Renforcement de la communication écrite (bulletin ) et en ligne, sur ce qui concerne les droits sociaux et les institutions qui s'y rapportent.

Informations spécifiques auprès de personnes âgées par l'intermédiaire du bulletin municipal.

Rappel régulier des règlements et des règles de « bien vivre ensemble » tant dans le bulletin que sur le site web communal.



Le CCAS propose de faire une permanence en Mairie, le 1er samedi de chaque mois de 10 à 12 heures. Il accueillera toutes personnes désireuses d'apporter leurs sug-

gestions, projets, expertises, ou disponibilités dans divers domaines.

Par ailleurs, pour respecter des règles de confidentialité vis-à-vis des personnes souhaitant aborder plutôt leurs difficultés personnelles, le CCAS proposera des rencontres en dehors des heures d'ouverture de la Mairie. Il leur suffira de laisser leurs coordonnées au secrétariat de la Mairie ou de nous contacter par mail :

#### stverand.ccas@laposte.net.

Les personnes qui se sont portées volontaires dans le questionnaire pour poursuivre la réflexion avec nous, seront contactées directement. Les autres sont les bienvenues également.

Encore merci pour votre investissement!

#### Ce que rous arez dit....

Rappel à la loi pour feux de brousailles ,déchets et ambroisie...

Une citation par jour sur le panneau lumineux.

Règlement sur le service d'assainissement non collectif, les travaux bruyants.

J'aurais besoin de savoir exactement quelles sont mes obligations et devoirs par rapport à l'entretien des bordures de routes. Une permanence régulière du CCAS.

tants.

Accueil des nouveaux habiBien maintenir le petit journal car tous n'ont pas accès à internet.

Rencontre avec les habitants des quartiers et le conseil municipal

Communication spécifique sur le développement durable. Rappel à la loi sur les problèmes de stationnement « illicite ».

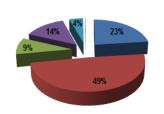
Sur le site une liste de toutes les entreprises, artisans de la commune, les nounous agrées etc.



Le budget de la commune s'articule autour de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. La section de fonctionnement correspond aux opérations courantes : . Les budget de l'eau et accueil de loisirs sont des budgets indépendants de celui de la commune. Le budget eau sera présenté plus en détail dans le prochain bulletin.

Les dépenses de fonctionnement en 2014 s'établissent à 1 086 892 euros. Les charges de personnels représentent la moitié des dépenses (18 salariés soit 15 Equivalent Temps Plein). Les dépenses courantes d'énergie, entretien et maintenance de bâtiments et voiries restent importantes (250 000 €). La contribution aux associations y compris CCAS, école et accueil de loisirs représente un total de 95 000 €.

#### <u>Dépenses Fonctionnement 2014</u>

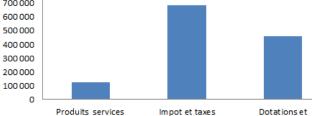


- Charges caractère générale
- Charge de personnel
- Atténuation charges
- Autres charges gestion
- ■Charges financières

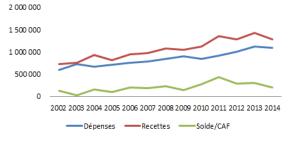
#### Les recettes de fonctionnement sont de trois ordres :

- Les produits des services de la commune pour 12 % : participation des familles/cantine, accueil de loisirs, mise à disposition de personnels pour les budgets annexes eau et accueil de loisirs.
- 2. Les dotations et participations de l'état pour 35 %.
- 3. Les impôts et taxes pour 53% : taxe foncière bâti/non bâti et taxe habitation principalement.

# Principales recettes de fonctionnement 2014



#### Evolution budget fonctionnement Commune



Les dépenses de fonctionnement annuelles restent inférieures aux recettes. Ce solde positif permet de dégager des capacités de financements des investissements de la commune. Les dépenses de fonctionnement augmentent régulièrement tirées par l'augmentation des services proposés à la population mais aussi par les nouvelles participations financières aux collectivités territoriales.. Les recettes aussi ont augmenté à travers la participation plus importante des familles/nouveaux services et l'augmentation de l'assiette des impôts.

## Un nouveau contexte et de nouvelle orientations budgétaires :

Le désengagement de l'état de plusieurs missions de services publiques s'accompagne de la montée en puissance des collectivités territoriales sans nécessairement les ressources financières adéquates. Ainsi par exemple dés 2015 la commune devra contribuer financièrement au nouveau service intercommunal d'instruction des permis de construire.

La volonté du gouvernement de

faire des économies fortes sur le budget national se traduit par une baisse importante des dotations générales de fonctionnement (DGF) allouées à chaque commune. Une baisse de 16% est annoncée d'ici trois ans, soit environ 45 000 euros de recettes en moins pour la commune.

## Malgré ce contexte plus difficile, l'équipe municipale a décidé de :

- Renforcer le soutien aux associations et développer la solidarité,
- Poursuivre une politique d'investis-

sement ambitieuse : bâtiments, voiries et infrastructure communales,

- Ne pas augmenter les impôts locaux et maîtriser les charges courantes de la commune

Cela s'est traduit par le vote du budget prévisionnel 2015. Ainsi le budget CCAS et école ont été renforcés, les charges courantes calculées au plus juste. Le solde cumulé entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager plus de 800 000 euros d'investissement.





Les investissements réalisés ces 10 dernières années se montent en moyenne à 500 000 euros annuels. Cela concerne les voiries, leur réfection, les aménagements du village ou encore plus récemment la rénovation de la mairie et la création du local commercial.

Les recettes pour financer ces investissements sont de plusieurs ordres :

les subventions Etat, région ou département liées à des opérations particulières. Ces subventions deviennent moins importantes notamment pour les réfection des voiries.

L'excédent de résultat de la section fonctionnement de la commune. C'est cet excédent cumulé qui finance la majorité des investissements

Enfin le recours si nécessaire à l'emprunt, utile notamment pour des investissements importants (ex rénovation de la mairie).

Les investissements programmés sur 2015 et qui se poursuivront en 2016 se montent à hauteur de 800 000 euros.

Certains investissements concernent l'entretien des bâtiments existants, par exemple remplacement de la chaudière de la salle des fêtes, le renouvellement de gros matériels. En 2015 le véhicule C25 très usé sera ainsi remplacé.

Des gros investissements prévus de deux natures :

#### Bâtiments communaux et leur aménagement :

- Fin des aménagements cœur du village autour du local commercial,
- Création d'un sas à l'entrée de la mairie pour limiter les déperditions de chaleur,
- Aménagement d'une aire de jeux multi-activités,
- Mise en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) de la salle des fêtes et création d'une liaison PMR entre l'espace Falque Vert et le parking de l'école,
- Achat de la maison paroissiale.

#### Voiries:

- Amélioration de l'éclairage public et économie d'énergie (2015/2016)
- Fin des réfections de voiries suite aux travaux d'eau réalisés par la commune de Saint-Sauveur,
- Aménagement d'une passerelle piétonne traversant la Cumane (2015),
- Programme triennal de travaux de voirie,
- Création de la continuité des chemins et leur matérialisation par des quilles,
- Lancement des études pour le cheminement piéton côté Daumont,
- Aménagement de sécurité : Installation d'un radar de vitesse pédagogique,
- Lancement des études pour la sécurisation à l'entrée du village côté Varacieux.



#### Invitation

Partager un moment de convivialité, c'est ce que nous vous proposons à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux commerciaux et du nouveau parvis de la mairie. Venez nombreux le vendredi 22 mai à 18 heures.

Le maire et tous les élus seront heureux de vous accueillir.

### Ce que rous arez dit....

Un bar avec une salle d'expression (expos).

Un lieu intergénérationnel où tout le monde pourrait aller.

Des aides pour les retraités, pour trouver

inter-génération. Lieu Bibliothèque.

de St Vérand.

Rencontres littéraires, manuelles...

des occupations.

Salle hors sac communale avec des tables. des bancs où les gens pourraient se retrouver pour manger ensemble.

Réunion de quartiers.

Une journée de fêtes du village avec des jeux, concours, inter-quartiers, ce qui permettrait de faire rencontrer les différents habitants

Médiathèque.

Un endroit tranquille pour boire un café.

Un pique nique géant.

Un lieu type bar avec des propositions concerts, jeux.

Des ateliers cuisine.

Un repas champêtre pour tous les St-vérannais..

Un lieu convivial café/ lecture/salle d'exposition Créer des logements adaptés pour les personnes âgées qui ne peuvent plus rester chez elles.

Club de marche. informatique.

Un potager communal qui puisse devenir un lieu d'échanges intergénérationnels.

Vous avez exprimé de nombreuses idées, toutes n'ont peut-être pas été reprises dans ce magazine mais elles seront toutes examinées.

Bien sûr, nous ne pourrons pas toutes les retenir, il faudra faire des choix.

Cependant, de ces idées exprimées peuvent germer de beaux projets.

Des choses sont parfois possibles avec de la volonté et de l'imagination en lien avec les associations de la commune et des initiatives de chacun. La mobilisation d'un plus grand nombre permettra d'améliorer la vie à Saint-Vérand.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Claude Muller, Dominique Uni, Jean-Philippe Goron. Pour la mise en page, Nicole Ménuel